



**Avenir de la langue française**

Association loi 1901

Agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la communication

---

## **Appel du Haut Conseil international LFF et des associations membres à l'organisation d'états généraux de la Langue française et de la Francophonie :**

**NDLR :**

Cette tribune est une synthèse des propositions élaborées, des écrits publiés, des actions menées, depuis des décennies, par les 34 associations de France et du dehors et les 185 personnalités militantes aujourd'hui membres du *Haut Conseil international de la Langue française et de la Francophonie (HCILFF)* créé le 18 juin 2020 par *Avenir de la Langue française (ALF)* aidée de : l'*Association Francophonie Avenir (AFRAV)*, *C.O.U.R.R.I.E.L.* et *Défense de la Langue Française (DLF)*.

La démarche originelle de cet appel à des états généraux de la langue française et de la Francophonie fut celle d'*ALF*. Son administrateur M. Jean-Louis Chédin, universitaire ancien professeur de philosophie, en a assuré la mise en forme, avec la participation d'autres associations, dont *COURRIEL*, présidée par M. Georges Gastaud, professeur de philosophie. *Albert Salon*, Secrétaire général du Haut Conseil international, président d'honneur d'*ALF*.

## **ARRÊTONS L'ARRACHAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE !** *Appel des associations de défense de la langue française et de la francophonie*

Menacée de perte, la langue française ? Il faudrait être aveugle pour ne pas au moins se poser la question, avant qu'il ne soit trop tard. Les associations œuvrant pour l'avenir du français, Cassandres malgré elles, ne cessent d'alerter : se vérifie chaque jour, avec une rapidité effrayante, le constat que Michel Serres en 1993, résumait en ces termes : « Dans le milieu des décideurs, ceux-ci sont en train d'éradiquer la langue française. Que ce soit dans la finance, la science, le commerce, la publicité (...), ce consentement commence vraiment à ressembler à une collaboration, et la défense de la langue française à une résistance. » À cela, il faut ajouter l'invasion de l'anglais (ou du "globish", son ersatz), dans l'enseignement à tous les étages, dans les médias... Excusez du peu ! On nous répond qu'un tel "consentement" n'est pas propre à la France, qu'il faut une langue d'échange commune, si médiocre que soit le "globish" anglo-saxon jouant sur quelques centaines de mots ou expressions utiles, et des schémas de communication uniformes. Or, ceci n'efface pas la responsabilité particulière qui incombe à la langue universaliste par excellence qu'est le français.

---

34 bis, rue de Picpus - 75012 Paris

téléphone : 06 59 74 72 82 - [avenirlf@laposte.net](mailto:avenirlf@laposte.net) - [www.avenir-langue-francaise.fr](http://www.avenir-langue-francaise.fr)

n° SIRET : 394 241 590 000 22 - Code APE : 9499Z



## Avenir de la langue française

Association loi 1901

Agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la communication

---

Un abandon progressif, s'il se poursuit, a ou aura un coût qui est immense à long terme. C'est une chose de s'ouvrir et de se mettre à l'épreuve, vivifiante, féconde, de l'autre langue et d'une autre culture avec elle ; c'en est une autre que de se mettre à leur remorque sans en maîtriser la source ni l'autonomie créatrice... On ne pense bien (de façon originale, créative) que dans sa propre langue ; non en se pliant à un moule uniforme, à un plus petit dénominateur commun qui condamne au suivisme, et pas seulement au plan des mots, mais de toute une façon de juger et de penser. Il n'y a pas de compartiments étanches.

Au pays de Pasteur et de bien des prix Nobel, il n'y a plus de grande revue scientifique de référence en français (comme si une revue publiant des recherches novatrices n'allait pas trouver son public sous prétexte qu'elle est en français). L'on n'a pas vu non plus sortir le vaccin qu'on attendait aujourd'hui, contrairement à l'époque qui a connu le B.C.G. ou telle découverte majeure concernant le Sida. Aucun rapport, dites-vous ? Il faudrait y voir de plus près.

Tout un processus de soumission volontaire (ou involontaire ?) est bien avancé à tous les étages de l'édifice social dont la langue, qu'on le veuille ou non, est le premier ciment. De l'école primaire (ou même maternelle) à l'enseignement supérieur dans les sciences d'abord (grâce à la loi Fioraso) et dans l'économie grâce aux écoles de commerce, l'invasion du globish devient la norme. À l'école primaire, de jeunes élèves, qui parfois entendent peu parler français à la maison et qui auraient tant besoin de "français renforcé", doivent ingurgiter un petit *vademecum* d'anglais, qui les perturbe plus qu'il ne les instruit. Dans les médias, entre mille exemples, on aurait honte d'écrire : accord, non accord, au lieu de *deal* ou *no deal*, au sujet du Brexit. La banque postale a créé "Ma french bank" ! « On se demande parfois, nous dit un adhérent suisse, comment un tel géant culturel a pu tomber aussi bas ! »

Faute de toute réactivité, d'initiatives, de courage élémentaire, le français qui était prévalant il y a peu dans les institutions européennes est en voie d'extinction au profit de l'anglais (alors que le Royaume-Uni a quitté l'Union au début de 2020) avec le consentement tacite de nos représentants comme de nos gouvernants (car qui ne dit mot consent). C'est en violation ouverte et tranquille, aussi bien des traités que du pluralisme consubstantiel à l'Union européenne. Un député peut être rappelé à l'ordre par le président de séance, s'il ne s'exprime pas en



## **Avenir de la langue française**

Association loi 1901

Agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la communication

---

anglais : d'autant plus scandaleux que les moyens de traduction automatique ont fait de considérables progrès. Plusieurs associations ont d'ailleurs introduit un recours auprès de la Cour de Justice européenne, avec la conviction que l'Europe ne peut continuer à se développer sur les décombres de nos langues.

Paradoxalement, une telle évolution contraste avec le fait que la pratique du français, la francophonie, font preuve de vitalité au plan international. Sans parler de l'Afrique (Kinshasa a dépassé Paris comme la plus grande ville francophone) ; on apprend le français en Chine, en Amérique du Sud, on le défend au Québec. L'Afrique de l'Ouest francophone est actuellement la plus dynamique au plan économique : l'usage commun du français n'y est pas pour rien. Mais pour combien de temps, si dans une ou deux générations la chute du français se poursuit ici ? Des pays africains (qui ont plus fait pour la francophonie que la France coloniale) commencent à s'interroger sur l'intérêt de maintenir le français dans son statut actuel, surtout dans l'enseignement. Notre réseau remarquable d'"Alliances françaises" est en voie de déconstruction, malgré la demande !

Devant la résignation ou le consentement des autorités publiques comme d'une certaine "élite", au déclin programmé du français, devant l'apathie relative d'une société civile conditionnée en permanence au tout-anglais, il s'agit malgré tout de réagir pour empêcher l'enlèvement. Et au point où en sont les choses, nous pensons que des "États généraux de la langue française" doivent être organisés le plus vite qu'il se peut. Ce qui mettrait au centre d'intérêt une problématique concernant tout le monde, d'une façon ou d'une autre. Cela n'implique pas seulement la France, mais l'ensemble francophone : ce seraient nécessairement des États généraux de dimension internationale, touchant à la communication, à l'enseignement, à la diplomatie comme au commerce. L'on pourrait en attendre une puissante contribution au bénéfice non seulement de la langue française, mais d'un pluralisme de l'esprit et de la culture dont a besoin notre monde mondialisé. Quant à la langue française, elle ne peut plus attendre.

À tous ceux que cette cause, qui est aussi celle de l'esprit, préoccupe sérieusement, nous demandons de réagir et de s'engager. **Pour les associations participantes et le Haut Conseil de la Langue française et de la Francophonie : Jean-Louis Chédin.**



## **Avenir de la langue française**

Association loi 1901

Agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la communication

---

### **Associations signataires :**

Avenir de la Langue française (ALF) : Catherine Distinguin, présidente ;

C.O.U.R.R.I.E.L. : Georges Gastaud, président ;

Défense de la Langue française (DLF), Marceau Déchamps, secrétaire général.

Haut Conseil ICLFF : Albert Salon, ancien ambassadeur, secrétaire général, prt d'honneur d'ALF ;

Île-de-France-Québec : Serge Dubief, président ;

Institut Culture, Économie et Géopolitique (ICEG) : Yves Montenay, président ;

Paris-Québec : Bernard Émont, ancien haut fonctionnaire européen, président ;